



AVIS AUX CERCLES 2025 / N°6

DP/EL

Bruxelles, le 10 mars 2025

1. Intercercles 2025 – informations
2. Rappel – fiche d'identité du cercle 2024 - 2025

1. Intercercles 2025 – informations

Veuillez noter les informations suivantes avant la publication du règlement définitif des intercercles LBFA TC 2025 :

Point 5.6.3.7.

Dans toutes les divisions, chaque cercle peut aligner au maximum deux athlètes par épreuve et par sexe. Dans toutes les divisions, la meilleure des deux performances réalisées marque les points.

Point 5.6.3.8

Chaque athlète peut participer à deux épreuves individuelles et à un relais ou à une épreuve individuelle et à deux relais. Les épreuves Hors-match ne sont pas prises en considération.

Le nombre minimum d'athlètes par club et par sexe sera indiqué dans le règlement.

La manière de composer les séries fera l'objet d'un point particulier.

En attendant la révision du règlement des IC nationaux, la règle concernant le nombre d'étrangers reste inchangée.

2. Rappel – fiche d'identité du cercle 2024 - 2025

Pour les cercles qui ne l'ont pas encore rentrée, merci d'envoyer la fiche d'identité du cercle-saison 2024-2025 avant l'Assemblée générale.

A envoyer pour le mercredi 19 mars 2025 au plus tard.